

Cahier des charges Création d'établissement Waldorf 2021

Préambule

La Fédération – Pédagogie Steiner-Waldorf en France est responsable du bon usage du droit de marque Steiner Waldorf en France pour toutes les structures (crèches, jardins d'enfants, écoles...) qui affichent l'appartenance à la pédagogie du même nom. Elle a déposé un règlement d'usage de marque auprès de l'INPI qui l'autorise à labelliser et à vérifier le bon fonctionnement des établissements sur le plan pédagogique, structurel et économique.

1 – Projet

Le projet doit donc être conduit par un groupe de personnes porté par la volonté d'ouvrir un établissement Waldorf, qui puise sa source dans les indications pédagogiques données par Rudolf Steiner il y a un siècle et les pratiques développées depuis lors.

Un travail préparatoire est nécessaire afin que le projet s'enracine dans un lieu, regroupe des personnes engagées dans la durée et réponde à un véritable besoin. Le projet ne peut exister que s'il fait appel à des pédagogues formés à la pédagogie Steiner-Waldorf dans des organismes reconnus.

Le projet devra être accompagné pendant trois années par la Fédération, ou une personne de référence mandatée par elle, qui réponde à la fois de la qualité pédagogique et du mode d'organisation mis en place.

2 – Structure de l'établissement

Le statut d'association loi 1901 ou association de droit local est pour l'instant celui qui correspond le mieux aux établissements. L'association doit avoir des statuts larges et se doter d'un règlement intérieur. D'autres types d'organisation peuvent être envisagés.

3 – Budget

Le budget doit être présenté sur trois années et tenir compte des besoins suivants :

- Nécessité de construire, de rénover ou d'entretenir des locaux selon les règles en vigueur
- Investissement en matériel pédagogique et budget de fonctionnement
- Salaire des pédagogues, des intervenant extérieurs et évaluation financière du bénévolat, le cas échéant
- Besoin en formation pour les pédagogues
- Participation à des rencontres avec les autres établissements (exemple : déplacements pour venir au congrès annuels).

4 – Formation des pédagogues

Un établissement Waldorf doit être composé de pédagogues formés à la pédagogie Waldorf. Si une partie des pédagogues ne sont pas formés avant leur prise de poste, il convient d'envisager une

formation dans un centre de formation ou bien in situ dans l'établissement. Pour les pédagogues déjà formés, il convient d'envisager des modules de formations continues tout au long de leur carrière, la pédagogie Waldorf étant un vaste sujet d'exploration pour chaque pédagogue.

Le référent mandaté par la Fédération pourra apporter des recommandations.

5 – Projet pédagogique

Le projet pédagogique de chaque établissement est de la responsabilité des pédagogues. Cependant, lors de la fondation d'une structure, il se construit avec le conseil d'administration et les parents.

Sont à définir :

- La dénomination de la structure
- Le type de structure (crèche, maternelle, école élémentaire, etc.)
- Le projet général et les spécificités de l'établissement (ex : âge, bilingue, petits effectifs, accueil d'enfants en difficultés, etc.)
- L'organisation scolaire (effectifs, horaires, intervenants dans des matières spécifiques)
- Le mode de travail du collège des pédagogues
- L'organigramme de l'institution. Veiller à ce que les diplômes des pédagogues correspondent bien aux exigences réglementaires.

6 – Local

Le local de l'établissement doit respecter les normes ERP et remplir toutes les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires au projet.

7 – Rapports avec l'environnement local et régional

Des contacts avec l'Académie et l'Inspecteur départemental ou avec la PMI sont indispensables afin que la structure s'implante clairement dans son environnement éducatif.

Il est nécessaire d'avoir des contacts répétés avec les mairies environnantes, le conseil général, le ou les députés locaux afin d'ancrer le projet dans un tissu social sûr et confiant. Les relations avec la presse locale sont également importantes.

8 – Relations avec l'ensemble du mouvement des établissements Waldorf et la Fédération

La Fédération représente pour l'environnement social et politique une garantie de qualité. Toute initiative voulant mettre en œuvre cette pédagogie doit développer un lien vivant avec les autres établissements Waldorf et la Fédération.